

# Consommation des compléments alimentaires

## Vigilance des professionnels de santé

### DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

En partenariat avec l'association Grains\*, l'ICES propose aux professionnels de santé une demi-journée de formation sur les compléments alimentaires. La réglementation de ces produits est largement méconnue. La formation se focalise sur leur utilisation non contrôlée et sur le conseil ou la prescription adaptés des compléments alimentaires.

Cette formation d'une demi-journée, agréée DPC, permet aux professionnels de santé de satisfaire leur obligation réglementaire de développement professionnel continu.



1

Français sur 2 consomme un complément alimentaire au moins 1 fois par an.

« S'approprier le système de nutrivigilance et mieux conseiller les patients est incontournable pour les professionnels de santé. »

Jean-Marie Bard, professeur de Biochimie à la Faculté de pharmacie de Nantes, président de l'association Grains.



## Objectifs

Les objectifs de cette action de formation pour le professionnel de santé, principalement le pharmacien mais aussi le médecin et la sage-femme, sont de :

- s'approprier les éléments à connaître en termes d'ingrédients et d'interactions avec les médicaments,
- dépister et caractériser les événements indésirables associés à un mésusage du complément alimentaire,
- connaître le dispositif de nutrivigilance et savoir l'utiliser.

La formation prévoit un temps d'échange permettant de répondre aux questions des professionnels sur le sujet.

## Contact

**Formation professionnelle continue :**  
Guillaume André (gandre@ices.fr)

**Formateurs :**

Jean-Marie Bard, professeur de biochimie

Margault Berte, pharmacien

Christine Bobin-Dubigeon, maître de conférences en pharmaco-oncologie

Guillaume André, pharmacien nutritionniste

**Conditions d'admission :** Formation réservée aux pharmaciens, médecins et sages-femmes

**Inscription sur :** [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) / [entreprises@ices.fr](mailto:entreprises@ices.fr)

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif.  
Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85

[ices.fr/entreprises](http://ices.fr/entreprises)

\* Grains : Groupe Recherche Alimentation Information Nutrition Santé

## Programme

Une demi-journée de formation (3h30).

Une évaluation des connaissances et des pratiques est effectuée en amont de la formation par un test en ligne

<b>1. Les compléments alimentaires : des éléments indispensables à connaître</b> Introduction Réglementation des compléments alimentaires Dispositif de nutriviigilance Sécurité sanitaire des compléments alimentaires	1h30
<b>2. Les compléments alimentaires : sources d'événements sanitaires indésirables</b> Effets indésirables des compléments alimentaires (cas cliniques) Mésusage des compléments alimentaires (cas cliniques)	1h30
<b>3. Vers une bonne utilisation des compléments alimentaires</b> Bon usage des compléments alimentaires (cas cliniques)	0h40

Une attestation est remise en fin formation permettant au professionnel de santé de valider sa participation à une action de formation pour satisfaire à son obligation triennale DPC.



## Planning et inscription

La formation est dispensée à La-Roche-sur-Yon et à Nantes, un jeudi matin.

**Sessions 2020 :** - À La Roche-sur-Yon (ICES) : Jeudi 8 octobre, de 9h00 à 12h30  
- À Nantes : Jeudi 3 décembre, de 9h00 à 12h30

**Inscription :** directement sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)

(n° d'organisme : 8469, référence de l'action : 84692000001)

**ou par mail au service formation continue de l'ICES :** [entreprises@ices.fr](mailto:entreprises@ices.fr)

<https://ices.fr/les-formations/nos-formations-professionnelles/>

## L'ICES au service des professionnels

Le département Sciences de la vie et pour la santé de l'ICES met à la disposition des professionnels de santé et des entreprises biomédicales ses enseignants-chercheurs et ses professionnels experts vacataires.

Le service formation continue de l'ICES étudie vos besoins particuliers et peut vous proposer des formations sur mesure.

**Contact :** [entreprises@ices.fr](mailto:entreprises@ices.fr)